

Statistics Belgium

ANALYSE

2014

Statistiques structurelles sur les entreprises



Statistiques structurelles sur les entreprises

Un aperçu de la structure de l'économie belge en 2014 et des possibilités offertes par cette source de données

Les statistiques annuelles sur la structure des entreprises décrivent la structure, la stratégie et les performances des entreprises selon leur activité économique. Elles brossent un tableau de l'économie marchande non financière et, en particulier, de l'industrie, de la construction, du commerce et de nombreuses activités de services. Elles ne couvrent pas l'agriculture, le secteur financier, l'administration publique et les services non marchands (en grande partie) comme l'enseignement et les soins de santé. Les statistiques structurelles contiennent de nombreux indicateurs sur les entreprises (recettes, achats, investissements, dépenses de personnel, emploi...), jusqu'à un niveau très détaillé. Ces multiples informations servent de base pour définir la politique économique belge et européenne. Ces statistiques sont aussi une source utile pour les chercheurs et permettent également aux entreprises de mieux se situer au sein de leur branche d'activité. Ces statistiques offrent de nombreuses possibilités d'application. Vous trouverez ci-dessous quelques variables disponibles ainsi que des possibilités d'analyses. Ces informations sont disponibles au niveau des secteurs économiques (selon la classification NACE Rév. 2) et/ou d'une classe de taille spécifique :

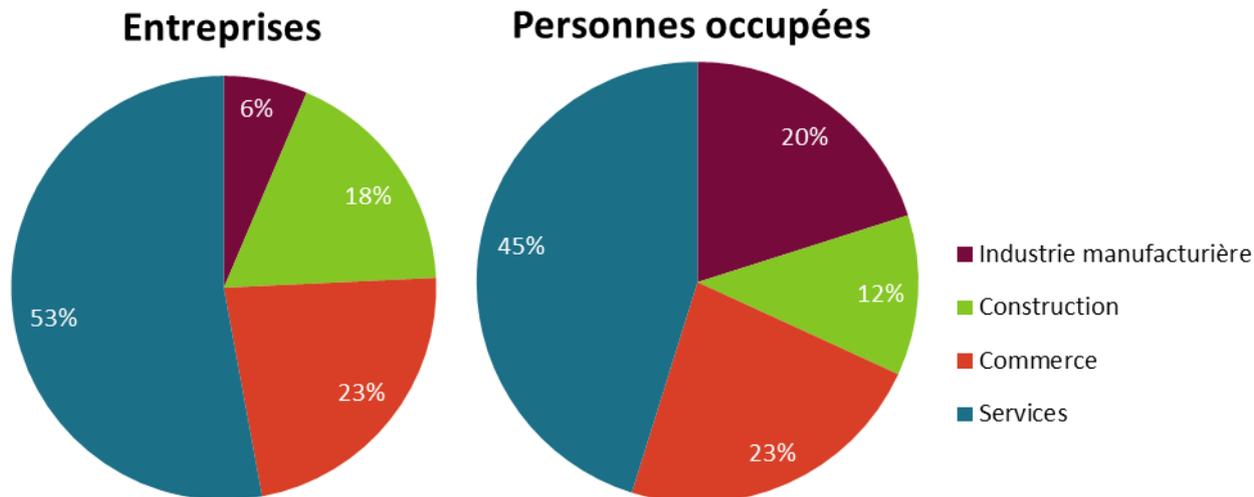
- consultation des informations comptables (financières) : chiffre d'affaires, achats de biens et de services, investissements, etc.
- consultation des indicateurs d'emploi : dépenses de personnel, nombre de salariés, équivalents temps plein, etc.
- comparaison de la performance, de la productivité et de la rentabilité : dépenses moyennes de personnel, taux brut d'exploitation, productivité du travail apparente et ajustée par les dépenses de personnel, etc.
- utilisation pour examiner s'il existe bel et bien un transfert du secteur industriel vers le secteur des services et, si oui, quels sont les secteurs économiques concernés.
- analyse détaillée des petites, moyennes et grandes entreprises
- utilisation pour examiner quels sont les pays spécialisés dans la production d'une activité spécifique, telle que le travail des pierres précieuses ou la fabrication d'ordinateurs

Les statistiques structurelles sur les entreprises se basent sur des informations récoltées auprès d'un échantillon d'entreprises. Les informations financières sont obtenues, pour une partie de l'échantillon (essentiellement les grandes entreprises), au moyen de l'enquête sur la structure des entreprises et, pour une autre partie (principalement les petites entreprises), grâce à des méthodes d'imputation qui utilisent des données d'enquête (historiques), d'une part, et des données administratives (tirées des comptes annuels et des fichiers TVA) d'autre part. Les variables sur le salaire et l'emploi sont calculées pour l'ensemble de l'échantillon sur la base de fichiers administratifs (issus des fichiers de l'ONSS et/ou du bilan social). Les informations obtenues auprès de l'échantillon d'entreprises sont ensuite extrapolées à l'ensemble de la population des entreprises belges. La qualité des chiffres dépend en grande partie des réponses des entreprises ainsi que de la qualité des codes NACE.

Les statistiques structurelles sur les entreprises visent principalement à dresser le portrait de la structure de l'économie à un moment donné. Ci-après, plusieurs tableaux et graphiques présentent la structure de l'économie belge et quelques possibilités offertes par les statistiques structurelles sur les entreprises. Les chiffres utilisés portent sur l'année 2014. Les informations financières des entreprises sont disponibles quelques mois après la fin de l'exercice financier. Ces données sont alors collectées, vérifiées et converties en indicateurs. Les statistiques structurelles sur les entreprises sont publiées environ 21 mois après la fin de l'année de référence. Les données chiffrées utilisées dans cette publication sont également reprises dans les tableaux en annexe. Des indicateurs supplémentaires ainsi que des chiffres plus détaillés sont disponibles dans les tableaux dynamiques sur le site Internet dont vous trouverez les liens dans la liste de références en annexe.

Analyse selon le secteur

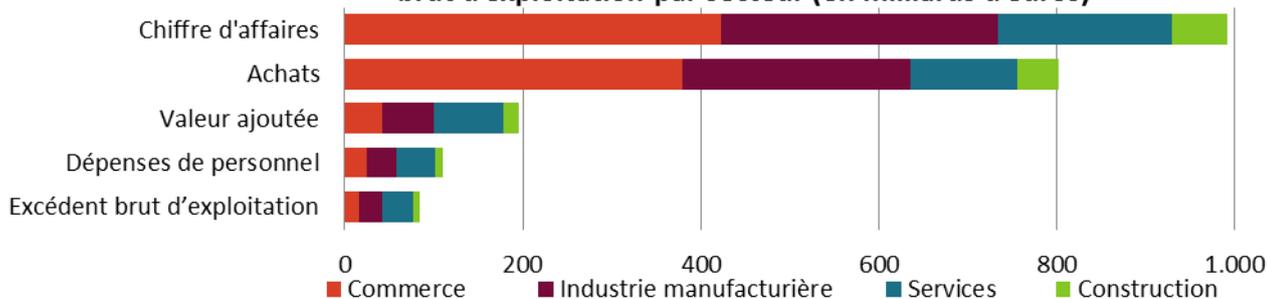
En 2014, l'économie marchande non financière comptait 593.421 entreprises et 2.744.636 personnes occupées en Belgique. Les diagrammes circulaires ci-dessous montrent la part des grands secteurs économiques en nombre d'entreprises et en nombre de personnes occupées.



53 % des entreprises et 45 % des personnes occupées sont actives dans le secteur des services. Le commerce est le deuxième plus grand secteur tant en nombre d'entreprises (23 %) que d'emplois (23 %). L'industrie est, quant à elle, le plus petit secteur en nombre d'entreprises (6 %), mais pas en nombre de personnes occupées (20 %). Ainsi, le secteur industriel emploie en moyenne plus de personnes par entreprise que les autres secteurs, soit 14,6 personnes occupées. Ce chiffre s'élève à 4,6 pour le commerce, à 4,0 pour les services et à 3,0 pour les entreprises de construction. Ces faibles moyennes s'expliquent notamment par le nombre élevé d'indépendants sans personnel.

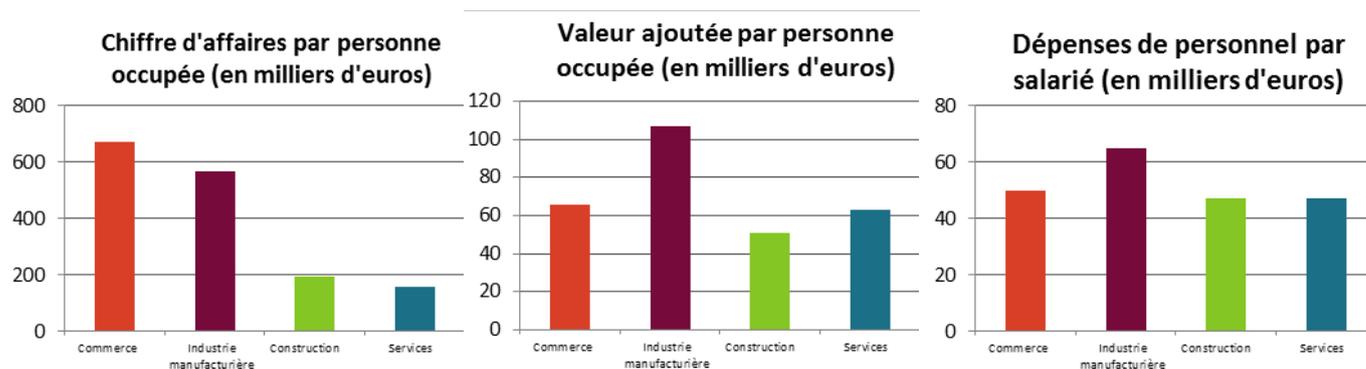
Le graphique ci-dessous présente la part ventilée par secteur des variables « achats », « chiffre d'affaires », « valeur ajoutée », « dépenses de personnel » et « excédent brut d'exploitation ». Il s'agit des totaux pour la Belgique en 2014, exprimés en milliards d'euros. Les « achats » représentent la valeur de tous les biens et services achetés en vue d'être revendus ou utilisés dans le processus de production. Le « chiffre d'affaires » est la valeur totale des ventes sur le marché de biens et de services à des tiers. Il comprend la vente de biens produits par l'entreprise, la vente de biens acquis en vue d'être revendus ou la rémunération perçue pour la prestation de services dans le cadre de l'exécution d'une mission définie contractuellement. La « valeur ajoutée » est la différence entre les ventes et les coûts des produits, des services et des biens divers. Elle correspond approximativement à la différence entre le chiffre d'affaires et les achats. L'« excédent brut d'exploitation » s'obtient en déduisant les dépenses de personnel de la valeur ajoutée. Il s'agit donc de l'excédent qui découle des activités de l'entreprise après paiement de la main-d'œuvre. Il s'agit du solde dont l'unité dispose pour rémunérer les fournisseurs de fonds propres et de crédits, payer les impôts et, finalement, financer les investissements totalement ou en partie.

Chiffre d'affaires, achats, valeur ajoutée, dépenses de personnel et excédent brut d'exploitation par secteur (en milliards d'euros)



Il ressort du graphique ci-dessus que le commerce affiche les valeurs totales les plus élevées pour le chiffre d'affaires et les achats (respectivement 423 et 380 milliards d'euros), tandis que le secteur des services arrive en tête pour la valeur ajoutée, les dépenses de personnel et l'excédent brut d'exploitation (respectivement 78 milliards d'euros, 43 milliards d'euros et 36 milliards d'euros). Le secteur de la construction détient la part la plus faible pour l'ensemble de ces indicateurs.

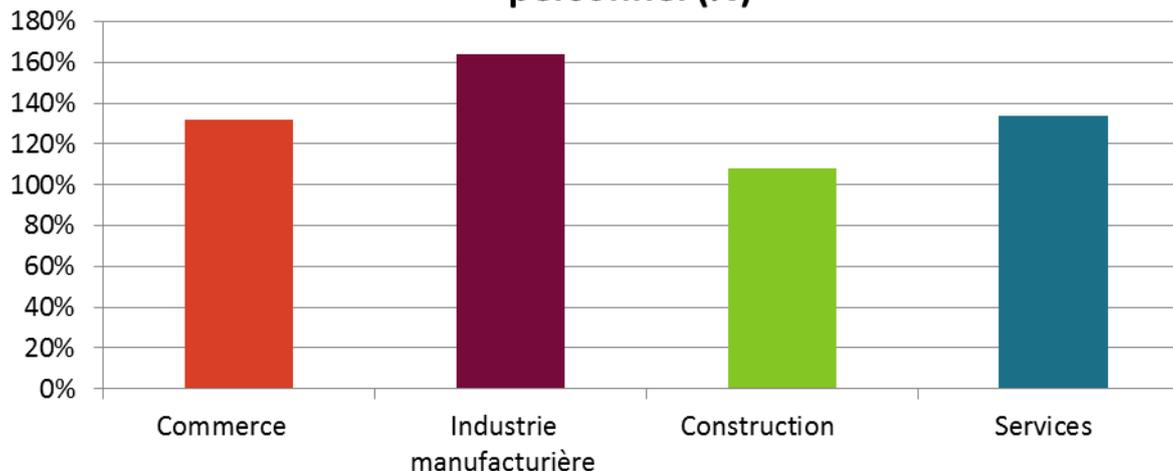
Les valeurs totales de ces variables sont souvent mises en corrélation avec les indicateurs relatifs à l'emploi. Deux indicateurs de l'emploi sont utilisés : les personnes occupées et les salariés. Le nombre de « personnes occupées » comprend, d'une part, les personnes travaillant pour le compte d'un employeur, disposant d'un contrat de travail et percevant en contrepartie une forme de salaire (= « salariés ») et, d'autre part, les personnes occupées non rémunérées (p.ex. les aidants familiaux non rémunérés, les associés aidants ne percevant pas de rémunération sous forme de salaire, les bénévoles, etc.). Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée sont mis en corrélation avec le nombre de personnes occupées, tandis que les dépenses de personnel sont liées au nombre de salariés. Les tableaux ci-dessous illustrent ces variables pour les quatre secteurs.



Le commerce et l'industrie présentent le chiffre d'affaires par personne occupée le plus élevé (respectivement 671.000 euros et 565.000 euros), tandis que la construction et les services détiennent le chiffre le plus bas (respectivement 192.000 et 158.000 euros). La valeur ajoutée par personne occupée (aussi appelée « productivité apparente du travail ») est la plus forte dans l'industrie (107.000 euros) et la plus faible dans le secteur de la construction (51.000 euros). Le commerce et les services présentent des valeurs pratiquement équivalentes (respectivement 66.000 euros et 63.000 euros). L'industrie affiche les dépenses de personnel par salarié les plus élevées (65.000 euros) et la construction et les services les plus faibles (47.000 euros). Les dépenses de personnel par salarié sont bien liées à la valeur ajoutée par personne occupée.

Les indicateurs ci-dessus se basent sur le nombre de personnes employées. De ce fait, ils sont en partie influencés par l'emploi à temps partiel. L'influence de l'emploi à temps partiel disparaît en grande partie si l'on divise la productivité apparente du travail (= la valeur ajoutée par personne occupée) par les dépenses moyennes de personnel (= les dépenses de personnel par salarié). On obtient ainsi la productivité du travail ajustée par les dépenses de personnel, exprimée en pourcentage. Cet indicateur est représenté dans le tableau ci-dessous pour les quatre secteurs.

Productivité du travail ajustée par les dépenses de personnel (%)



Une activité économique n'est viable que si cet indicateur est supérieur à 100 %. Il dépasse 100 % dans les quatre secteurs. L'industrie présente le score le plus élevé (164 %) et la construction le plus faible (108 %). Cela signifie que la productivité moyenne du travail dans l'industrie dépasse de 64 % les dépenses moyennes de personnel. Dans la construction, l'écart n'est que de 8 %.

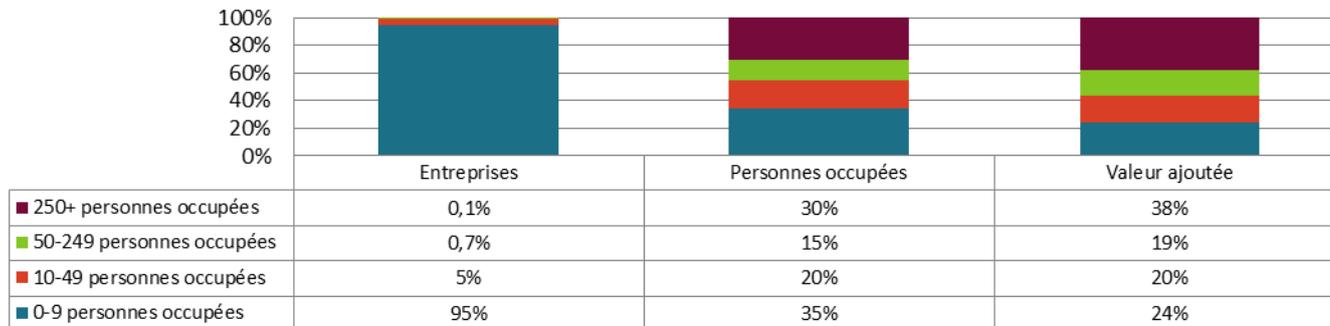
Analyse selon la classe de taille

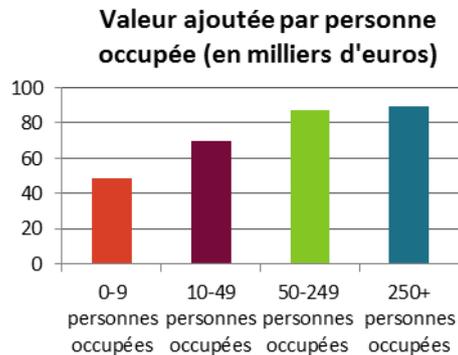
Une ventilation des statistiques structurelles sur les entreprises selon la classe de taille est également disponible. Pour les statistiques structurelles sur les entreprises, ces classes sont définies selon le nombre de personnes occupées. Les PME (petites et moyennes entreprises) sont des entreprises comptant moins de 250 personnes occupées. Les classes de taille utilisées dans cette publication sont les suivantes :

- petites et moyennes entreprises (PME) : 1-249 personnes occupées. Elles sont subdivisées en :
 - o micro-entreprises : moins de 10 personnes occupées
 - o petites entreprises : 10-49 personnes occupées
 - o moyennes entreprises : 50-249 personnes occupées
- grandes entreprises : 250 personnes occupées ou plus.

En 2014, l'économie marchande non financière comptait 593.421 entreprises ainsi que 2.744.636 personnes occupées et a généré 195 milliards de valeur ajoutée en Belgique. Ces valeurs sont toutefois réparties de manière inégale entre les classes de taille. Le graphique ci-dessous présente la part des entreprises, de la valeur ajoutée et de l'emploi par classe de taille.

Entreprises, personnes occupées et valeur ajoutée, selon la classe de taille (en %)





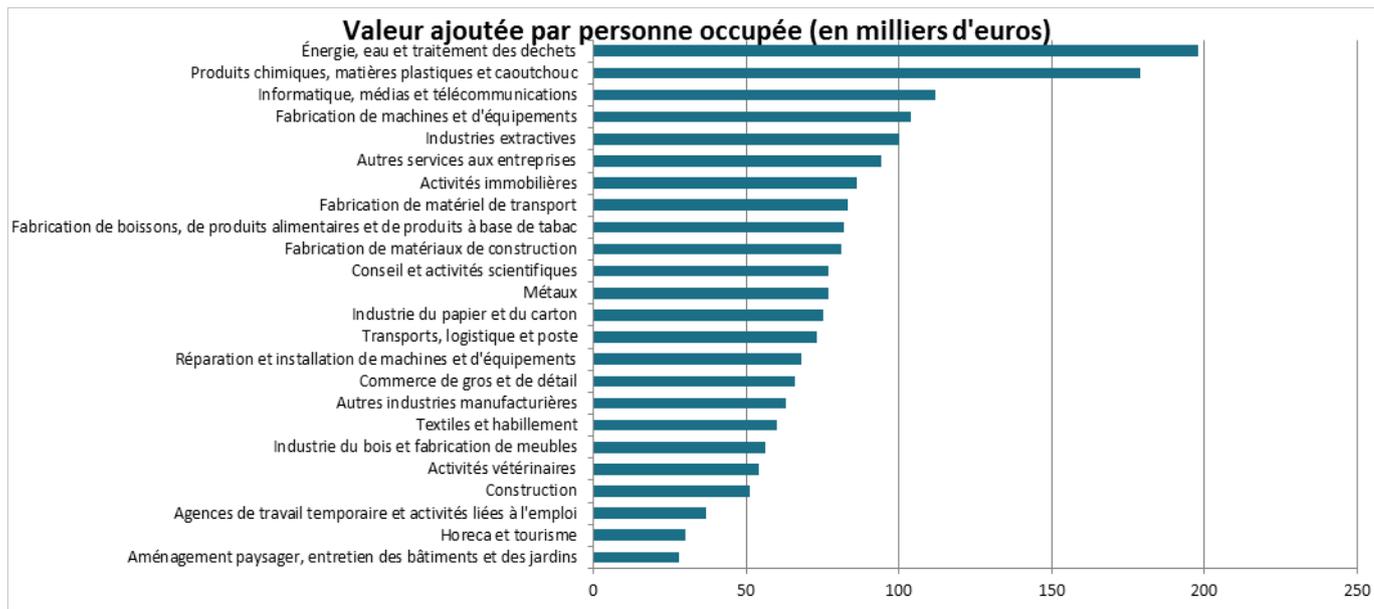
La grande majorité des entreprises (95 %) actives dans l'économie marchande non financière sont des micro-entreprises. Seulement 0,1 % des entreprises comptent 250 personnes occupées ou plus. Logiquement, la part des micro-entreprises dans le nombre de personnes occupées est nettement plus faible (35 %) et celle des grandes entreprises nettement plus élevée (30 %) que leur part respective dans la population des entreprises. Les PME (entreprises comptant moins de 250 personnes occupées) apportent une contribution importante à l'emploi : environ deux personnes occupées sur trois (70 %) travaillent dans une PME.

La part des grandes et moyennes entreprises dans la valeur ajoutée est supérieure à leur part dans l'emploi. La situation inverse prévaut pour les petites et les micro-entreprises. Cette tendance apparaît dans le graphique ci-dessus.

La valeur ajoutée par personne occupée s'élève à 89.000 euros dans les grandes entreprises (250 personnes occupées ou plus), soit nettement plus que le montant observé dans les micro-entreprises (entre 0-9 personnes occupées), à savoir 49.000 euros. Les grandes entreprises génèrent donc plus de valeur ajoutée par personne que les petites. Des effets d'échelle jouent ici un rôle, tout comme la répartition des grandes entreprises entre les secteurs économiques : la part des grandes entreprises est la plus élevée dans le secteur industriel, qui présente la plus forte valeur ajoutée par salarié.

Analyse selon les groupes sectoriels

Les analyses ci-dessus se basaient sur une ventilation par secteur (industrie, construction, commerce et services) ou par classe de taille (micro-entreprises, petites entreprises, moyennes entreprises et grandes entreprises). Cette ventilation rudimentaire néglige la diversité au sein de ces secteurs. C'est pourquoi cette partie dresse une analyse portant sur certains groupes sectoriels. L'annexe 2 fournit un aperçu de la classification sectorielle utilisée. Celle-ci comprend 24 groupes sectoriels. Ces groupes reposent sur une combinaison d'activités selon la nomenclature NACE Rév. 2 à deux chiffres. Le tableau en annexe 1 présente le nombre d'entreprises et de personnes occupées par groupe sectoriel.



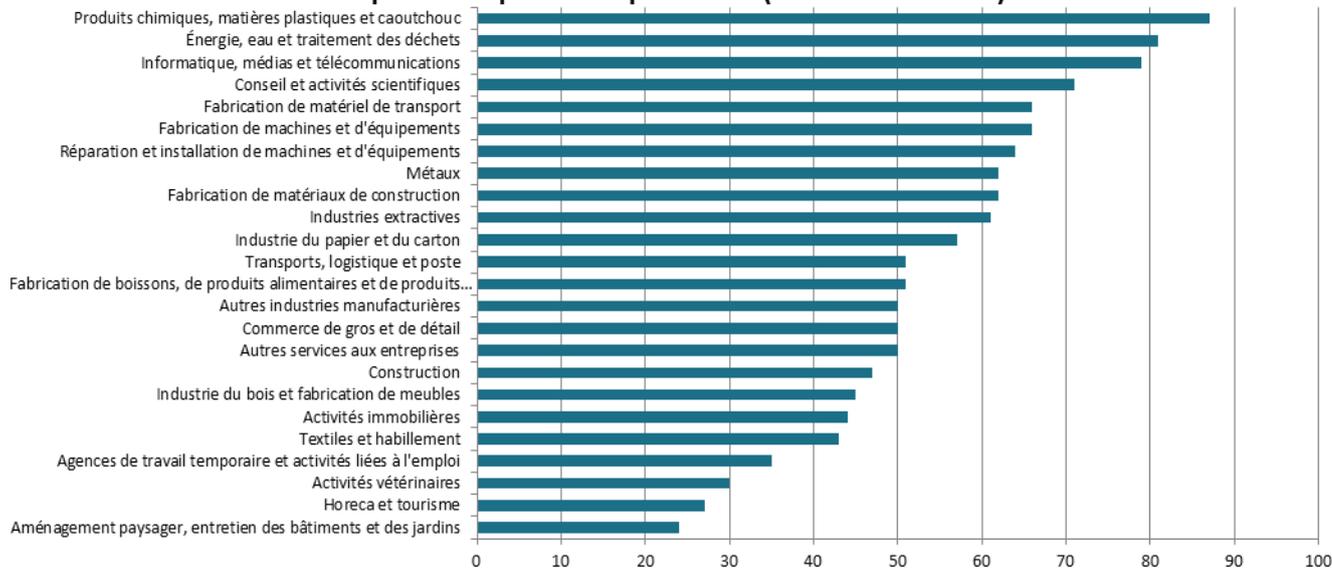
Dans la première partie de cette analyse, la valeur ajoutée et les dépenses de personnel ont été mises en corrélation avec les indicateurs relatifs à l'emploi, et ce, au niveau des quatre grands secteurs, à savoir l'industrie manufacturière, la construction, le commerce et les services. Ces aspects sont une nouvelle fois analysés ci-dessous, mais ils sont examinés, cette fois-ci, au niveau des groupes sectoriels, permettant ainsi de procéder à une ventilation plus précise au sein de l'industrie et des services.

La valeur ajoutée par personne occupée (= productivité apparente du travail) s'élève en moyenne à 71.000 euros par personne occupée, allant de 28.000 euros pour « l'aménagement paysager, l'entretien des bâtiments et des jardins » à 198.000 euros pour « l'énergie, l'eau et le traitement des déchets ».

Au sein du secteur des services, il existe une grande diversité. En effet, le secteur « informatique, médias et télécommunications » présente la plus haute valeur ajoutée par personne occupée, tandis que « l'aménagement paysager, l'entretien des bâtiments et des jardins » affiche la plus faible. Il en va de même dans l'industrie manufacturière où le groupe sectoriel « produits chimiques, matières plastiques et caoutchouc » détient une valeur élevée, tandis que le groupe « Industrie du bois et fabrication de meubles » possède une valeur moindre.

Le tableau ci-dessous montre les dépenses de personnel par salarié.

Dépenses de personnel par salarié (en milliers d'euros)



Les dépenses moyennes de personnel sont les moins élevées dans l'aménagement paysager, l'entretien des bâtiments et des jardins (24.000 euros) et les plus importantes dans le secteur des produits chimiques, des matières plastiques et du caoutchouc (87.000 euros), soit une moyenne de 52.000 euros par salarié. Il convient de souligner que les secteurs détenant une haute valeur ajoutée par personne occupée, présentent aussi généralement des dépenses de personnel élevées et inversement.

Il ressort de l'analyse ci-dessus qu'il est possible d'examiner les statistiques structurelles sur les entreprises sous de nombreux angles différents, tant au niveau des principaux secteurs que des classes de taille ou encore des groupes sectoriels. Les tableaux dynamiques sur notre site Internet (voir lien en annexes) contiennent des chiffres plus détaillés et des variables supplémentaires.

Consultez notre site web
www.statbel.fgov.be

SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie
Direction générale Statistique - Statistics Belgium

North Gate - Bd. du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
E-mail : statbel@economie.fgov.be

Numéro d'entreprise : 0314.595.348
Editeur responsable : Nicolas Waeyaert
North Gate - Bd. du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles

